BREVET PROFESSIONNEL DE PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

Accessible à tous les candidats ayant un employeur. Aux côtés du pharmacien et sous sa responsabilité, le préparateur en pharmacie joue un rôle important dans la vie de l'officine :
- accueil de la clientèle
- délivrance des ordonnances
- préparations magistrales
- réception et gestion des commandes

C'est un métier basé sur le contact humain.

DEUX TYPES DE CONTRAT EN ALTERNANCE

Contrat d'apprentissage pour les jeunes de 16 à 29 ans

C'est un contrat de travail écrit à durée limitée (C.D.D.) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage et en centre de formation des apprentis (C.F.A.) pendant 1 à 3 ans.

Contrat de professionnalisation ou formation continue pour les plus de 29 ans

C'est un contrat de travail (C.D.D. ou C.D.I) conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition, dans le cadre de la formation continue, d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

CONTENU DE LA FORMATION

U10 Chimie-Biologie
Chimie, biochimie, microbiologie, immunologie et botanique.

U20 Galénique
Evaluer les capacités du candidat à mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques pour appréhender une préparation dans sa globalité.

U31 Sciences pharmaceutiques
Anatomie-physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, homéopathie, pharmacognosie, phytothérapie, dispositifs médicaux.

U32 Commentaire technique d'ordonnance
Commenter une ordonnance comportant des spécialités, et, éventuellement, un ou plusieurs dispositifs médicaux et formuler des conseils hygiéno-diététiques se rapportant à la prescription.

U33 Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments

Maîtriser des opérations de préparation et de conditionnement, être capable d'effectuer les contrôles associés aux préparations et maîtriser les exigences d'hygiène, de sécurité et de qualité.

U34 Reconnaissances

Reconnaitre cinq préparations galéniques, cinq produits chimiques, cinq plantes et cinq dispositifs médicaux pris dans les listes limitatives figurant dans le référentiel de certification.

U40 Législation & gestion professionnelle

Situer son activité professionnelle dans un cadre règlementaire, juridique et déontologique, analyser et résoudre les problèmes de gestion et les problèmes administratifs rencontrés dans l'exercice de l'activité professionnelle.

U50 Français, histoire et géographie

Évaluer les acquis du candidat par rapport aux capacités et compétences des référentiels de " français " et du " monde actuel ".

LE MÉTIER

La pharmacie est la science du médicament. Plus concrètement, une pharmacie, appelée aussi officine, est un commerce qui dispense principalement des médicaments, mais aussi des produits d'hygiène et de soins, On trouve des officines de toutes tailles, en ville ou à la campagne, plus ou moins spécialisées : parapharmacie, homéopathie, phytothérapie, orthopédie...

Ce commerce est obligatoirement placé sous la responsabilité directe d'un pharmacien qui peut être secondé par du personnel

formé et reconnu pour sa compétence dans le domaine du médicament : d'autres pharmaciens, bien sûr, mais aussi, avec des prérogatives plus limitées, des préparateurs/préparatrices en pharmacie. En plus d'être un lieu de distribution, la pharmacie est un lieu de conseil ouvert à tout public. Aussi, le métier de préparateur/préparatrice en pharmacie nécessite de solides connaissances, mais aussi un goût certain pour le contact humain et les relations sociales.

LE PROFIL APPRENTI(E)

Avoir moins de 30 ans, être titulaire du BAC avec des bases scientifiques et signer 1 contrat avec 1 employeur.

PÉRIODE DE FORMATION

La rentrée scolaire est fixée en septembre de chaque année. La formation dure 24 mois, soit 864 heures de formation théorique en C.F.A.

LE FINANCEMENT

Jusqu'en décembre 2019, le coût pédagogique est pris en charge par le conseil régional. A partir du 1er janvier 2020 le coût pédagogique sera pris en charge par la branche professionnelle.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le candidat doit avoir trouvé son employeur puis se mettre en rapport avec le CFA en remplissant le formulaire de pré-inscription en ligne sur www.cfa-pharmacie-troyes.com

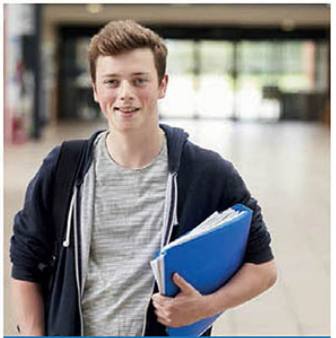

DES QUESTIONS ?

Vous allez choisir un métier, vous allez choisir une formation en alternance : c'est une décision importante. Connaissez-vous ce métier ? Êtes-vous fait(e) pour ce métier ? Qu'êtes-vous prêt(e) à mettre en œuvre pour réussir cette formation ?

Répondez à notre questionaire en ligne sur www.cfa-pharmacie-troyes.com pour obtenir des réponses à vos interrogations.